AIMCC
Association française des industries des produits de construction

DOSSIER DE PRESSE

Conférence du 28 janvier 2026



CONJONCTURE 2025 et PERSPECTIVES 2026
DES INDUSTRIES DES PRODUITS DE CONSTRUCTION

Résultats de l'enquête annuelle d'opinion de l'AIMCC

L'AIMCC, Association des industries des produits de construction, regroupe les organisations professionnelles des fabricants de produits (matériaux, composants et équipements et systèmes) entrant dans la construction. Elle représente aujourd'hui plus de 7 000 entreprises de plus de 20 salariés, regroupées dans les 36 organisations professionnelles adhérentes, 450 000 emplois directs et 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le marché français qui contribuent pour près de 9 % du PIB national.

Service de presse : Patricia Desmerger - Campagne
06 07 47 34 77 • patricia.desmerger@orange.fr

Méthodologie de l'enquête d'opinion de l'AIMCC

Les présidents de l'ensemble des organisations professionnelles, membres de l'AIMCC, fabricants de produits de gros œuvre, de second œuvre et d'équipements ont été invités à répondre en ligne en décembre 2025 à l'enquête annuelle d'opinion de l'AIMCC.

21 des 36 organisations professionnelles interrogées ont répondu, soit un taux global de réponse de 58 % répartis de la manière suivante :

- 42 % des organisations professionnelles du gros œuvre,
- 48 % du second œuvre,
- 10 % des équipements.

Missions de l'AIMCC

L'AIMCC a pour mission de promouvoir les positions de ses adhérents et leur rôle de premier plan dans le secteur de la construction auprès des pouvoirs publics, des administrations, des instances nationales et internationales et des organismes de toute nature qui interviennent dans ce domaine.

Elle agit sur des questions transversales communes aux industriels et liées à la compétitivité, la productivité et l'efficacité des marchés de la construction.

Elle participe activement aux actions concernant la transition écologique : INIES, HQE, REP, Numérique, Etc.

Elle contribue à la maîtrise de la qualité de la construction par son implication dans la normalisation française et internationale et dans la certification.

Elle contribue aussi activement au du CSF Industrie pour la Construction (CNI).

Préambule

Selon l'OCDE[1], l'économie mondiale s'est révélée plus résiliente que prévu en 2025, à la faveur de l'amélioration des conditions financières, de l'augmentation des flux commerciaux et des investissements liés à l'IA et de l'orientation des politiques macroéconomiques. Toutefois, des facteurs de fragilité sous-jacents s'accumulent. Des signes de dégradation apparaissent sur les marchés du travail, bien que le taux de chômage dans la zone OCDE soit resté stable à 4,9 %, tandis que la confiance s'effrite.

Les incertitudes nombreuses demeurent significatives, avec notamment la perspective de nouveaux obstacles aux échanges, la possibilité d'une réévaluation brutale des risques sur les marchés financiers, qui pourrait être amplifiée par les tensions liées aux établissements financiers non bancaires faisant jouer l'effet de levier et la volatilité des marchés de crypto-actifs.

La persistance d'inquiétudes autour des questions budgétaires pourrait entraîner de nouvelles augmentations des rendements des obligations à long terme, qui pourraient durcir les conditions financières et alourdir la charge du service de la dette, ce qui pénaliserait la croissance économique.

L'Union Européenne devrait voir ses déficits se creuser, passant de 3,1 % du PIB en 2024 à 3,4 % en 2027, notamment sous l'effet de l'augmentation des dépenses de défense. Pour la France, l'ambition est de contenir son déficit en-deçà de 5 % en 2026, mais les prévisionnistes s'attendent à un déficit supérieur.

En France, selon les projections, la croissance du PIB devrait s'afficher autour de 0,9 % en 2025, avant de franchir le seuil de 1 % en 2026 et 2027 (respectivement à 1 % et 1,3 %). L'incertitude, tant sur le plan national qu'international, a pesé sur la croissance en 2025, entraînant un report des décisions de consommation et d'investissement. Les projections des taux d'inflation sur les deux années à venir sont de l'ordre de 1,1 % et 1,5 %.

La consommation des ménages ressort en hausse de 0,4 % sur l'année, en lien avec le ralentissement de l'inflation (1,0 % versus 2,0 % en 2024) ; la dépense publique progresse de 1,2 %. Toutefois, ces deux évolutions se trouvent compensées par la baisse du commerce extérieur et par le repli de 1,0 % de l'investissement. Ce dernier pâtit d'un nouveau recul du côté des ménages (-3,3 %) et d'une baisse plus modérée du côté des administrations publiques (-0,9 %), alors que l'on relève une quasi-stagnation (-0,1 %) pour les entreprises non financières.

[1] Perspectives économiques de l'OCDE, volume 2025

SITUATION DU SECTEUR DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Le secteur du BTP a connu en 2025 une situation de crise ; la situation du bâtiment restant toujours orientée à la baisse, tandis que celle des travaux publics enregistrait un net freinage de son activité, marquant un retournement de conjoncture à moins d'un an des élections municipales.

Après une baisse sur le premier semestre 2025, les taux de crédit immobilier n'ont que faiblement progressé sur le second, pour atteindre 3,12 % (hors assurance et coût des sûretés) en novembre selon l'Observatoire Crédit Logement/CSA. Les durées des prêts se sont, quant à elles, affichées à un niveau historiquement élevé, autour de 250 mois, les banques continuant d'allonger les maturités pour solvabiliser la demande. À fin novembre 2025, la production et le nombre de prêts dans le neuf progressent respectivement de 31,5 % et 34,3 % en glissement annuel sur douze mois.

Quant aux travaux publics, l'investissement public est l'une des principales victimes du flou budgétaire et politique, avec des arbitrages incertains, qui ont freiné la mise en œuvre des programmes et le lancement de nombreux projets.

Pour le secteur du bâtiment : 2025, la crise persiste

▪ Bâtiments résidentiels

Pour la FFB[2], compte tenu de la chute de 12,2 % des mises en chantier en 2024 et des délais habituels de production, l'activité du logement neuf recule encore de 8,8 % en 2025 à prix constants, l'individuel s'avérant plus affecté (-11,9 %) que le collectif (-5,0 %).

En revanche, partant de leur plancher quasi-historique de 2024 (261 000), les mises en chantier de logements se redressent de 8,4 % en 2025 : progression de l'individuel de 9,1 % et du collectif 7,9 % (grâce aux logements en résidence qui s'envolent d'environ 30 %).

Au total, l'année 2025 se solde sur 283 000 ouvertures de chantier, niveau encore proche des niveaux les plus bas ce qui correspond à 75 000 unités en-dessous de la moyenne de longue période.

Les indicateurs divergent entre Markemetron et la promotion immobilière : pour le premier, une progression de 36,1 % sur 12 mois à fin octobre et pour le second, -9,8 % sur 9 mois à fin septembre 2025.

▪ Bâtiments non résidentiels

Après un recul en volume de 4,1 % en 2024, la production dans le non résidentiel neuf abandonne encore 6,6 % en 2025. Cette baisse résulte de la forte contraction des surfaces commencées en 2024 (-10,6 %), l'inflexion de 2025 restant limitée à -3,7 %. Ces surfaces commencées atteignent 20,8 millions de m², deuxième plus faible niveau enregistré depuis 1986 : les commerces (+18,5 %), les locaux agricoles (+15,0 %) et les hébergements hôteliers (+12,2 %). Quant aux bâtiments administratifs, ils ne font que stagner (+0,1 %), tandis que les locaux industriels et assimilés, et les bureaux poursuivent leur repli (respectivement -1,6 % et -7,4 %).

[2] Cf. annexe 1 de ladite note

Concernant l'entretien-rénovation, l'activité est en repli de 1,1 % à prix constants en 2025.

En conclusion, le chiffre d'affaires du secteur du bâtiment en 2025 devrait connaître, selon la FFB, une baisse de -4 % hors effet prix.

Selon les dernières données d'Altares[3], les défaillances d'entreprises se replient de 1,5 % dans le bâtiment en glissement annuel sur onze mois à fin novembre 2025 au regard de 2024.

La FFB estime la perte d'emploi à 20 000 salariés sur l'année 2025.

Selon la FIEEC[4], sur les 10 premiers mois 2025, la production d'équipements électriques est globalement stable (0 %) et présente des évolutions contrastées. Après un début d'année dynamique pour les équipements liés à l'efficacité énergétique, on constate un ralentissement sur les biens d'équipement traditionnels, impactés par la faiblesse de l'investissement industriel en Europe.

Pour le secteur des travaux publics : 2025, le retournement

Même si l'activité des travaux publics a entamé le 4e trimestre sur une dynamique un peu plus favorable que la conjoncture des mois précédents, elle reste fragile et ne suffit pas à combler le retard accumulé.

Loin du rebond habituel observé en année pré-électorale, pour la FNTP, l'année 2025 s'annonce en recul pour les travaux publics, avec un repli d'activité anticipé à -1 % en volume.

[3] Etude Altares, 3ème trimestre 2025

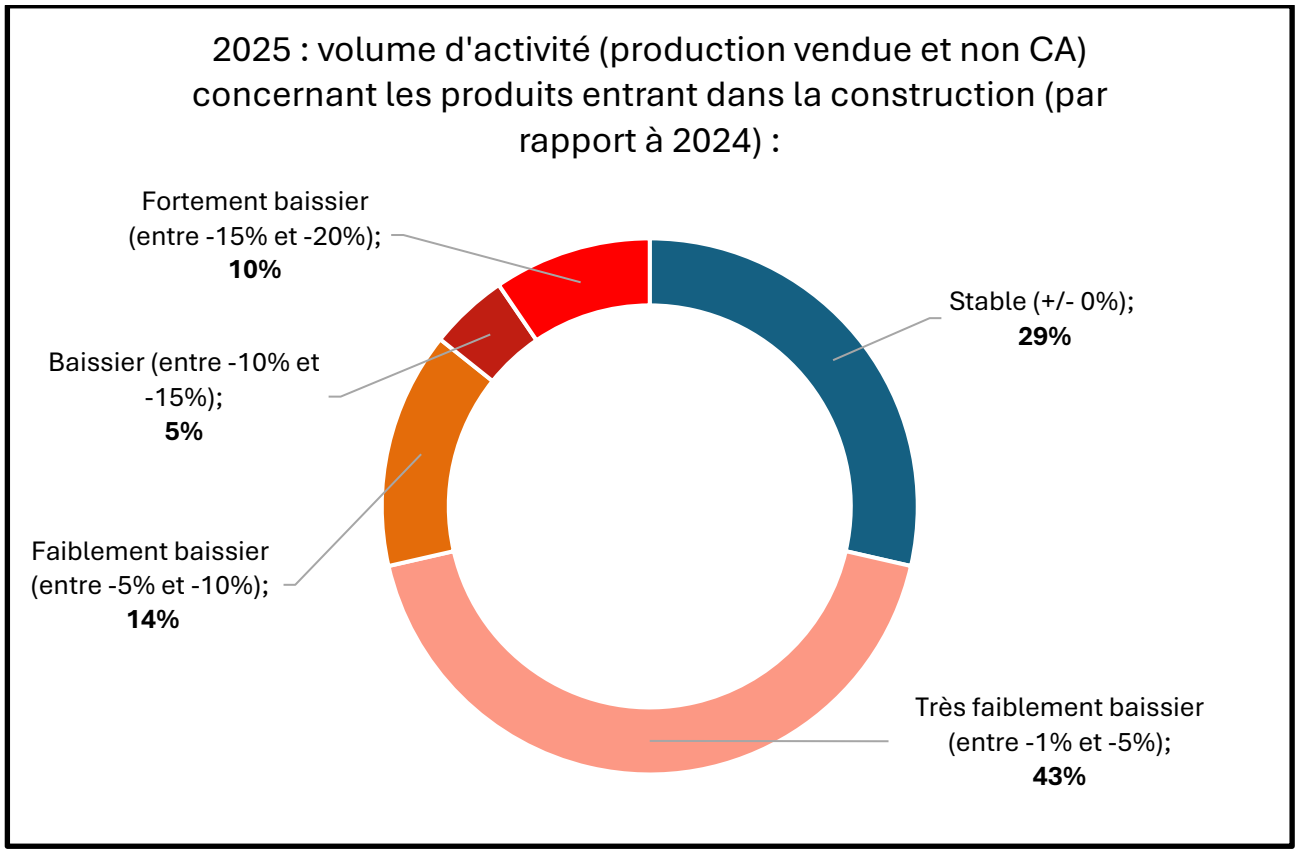
[4] La Lettre FIEEC, décembre 2025

OPINIONS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ADHÉRENTES DE L'AIMCC POUR 2025

Les résultats de l'enquête d'opinion menée auprès des fédérations adhérentes à l'AIMCC font apparaître qu'en 2025, les industriels de l'AIMCC ont connu une nouvelle baisse de leur activité.

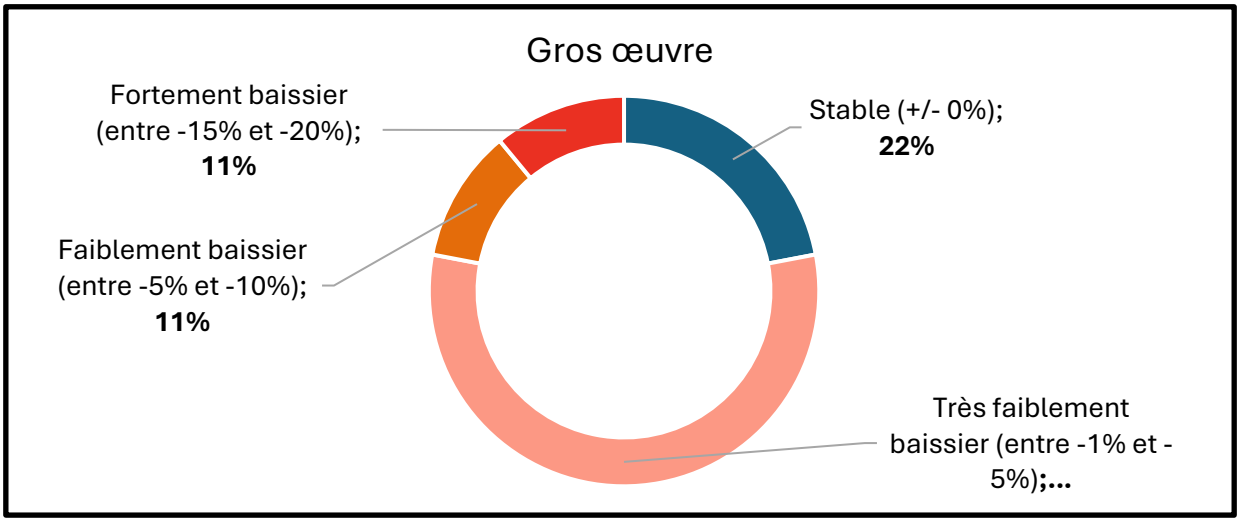
- **Aucune industrie ne déclare une activité à la hausse en 2025.**
- **Les trois quarts déclarent une activité stable ou à la baisse en volume par rapport à 2024.**
- **15 % des répondants déclarent une baisse d'activité supérieure à -10 %.**

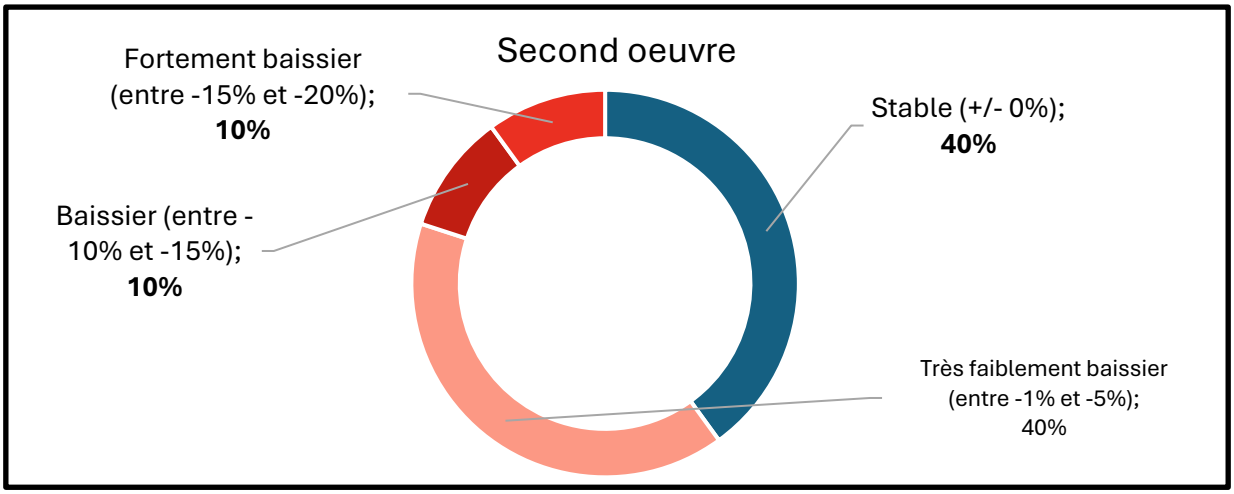
On constate une corrélation entre les baisses en volume et en valeur, contrairement à l'année précédente.

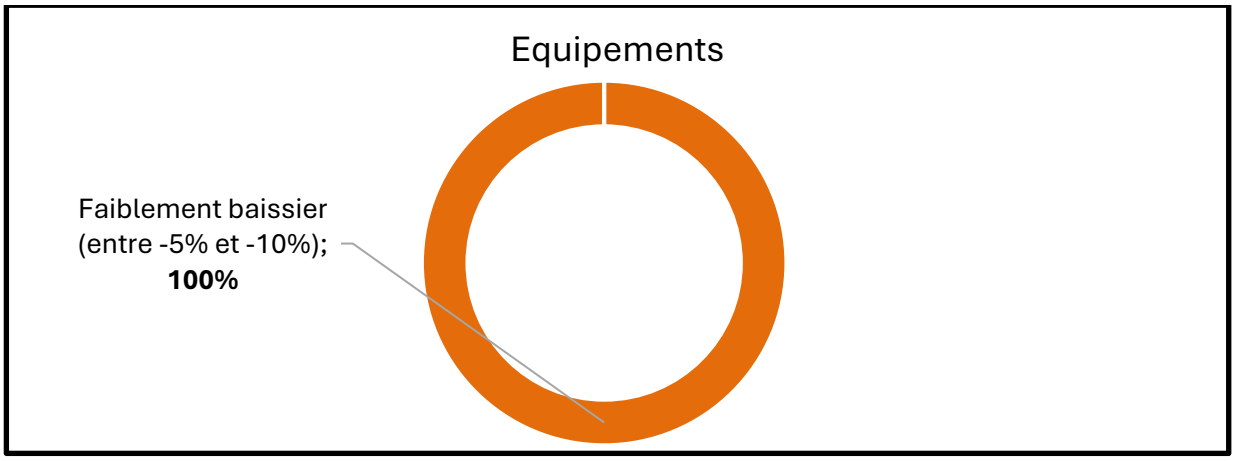


Résultats par filière

- **Activité en baisse pour le gros œuvre et le second œuvre :** 90 % des répondants connaissent une baisse d'activités. Les 10 % restants affichent une activité stable. Le secteur des équipementiers connaît également des baisses.

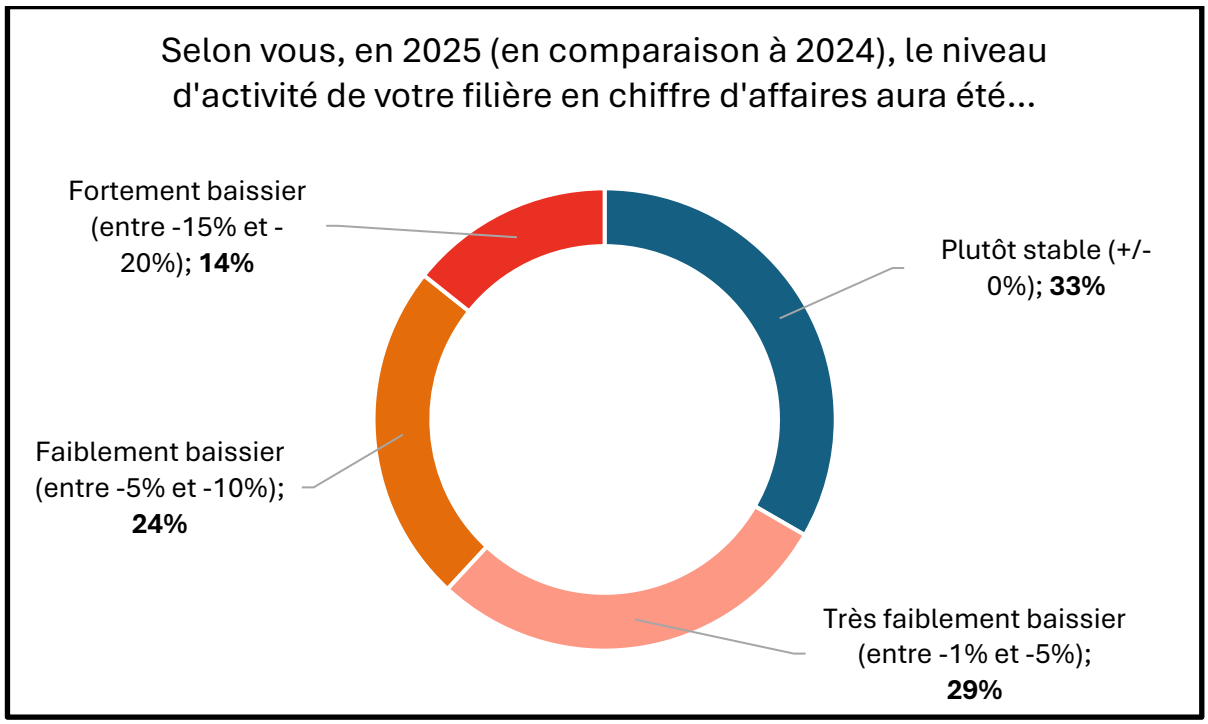






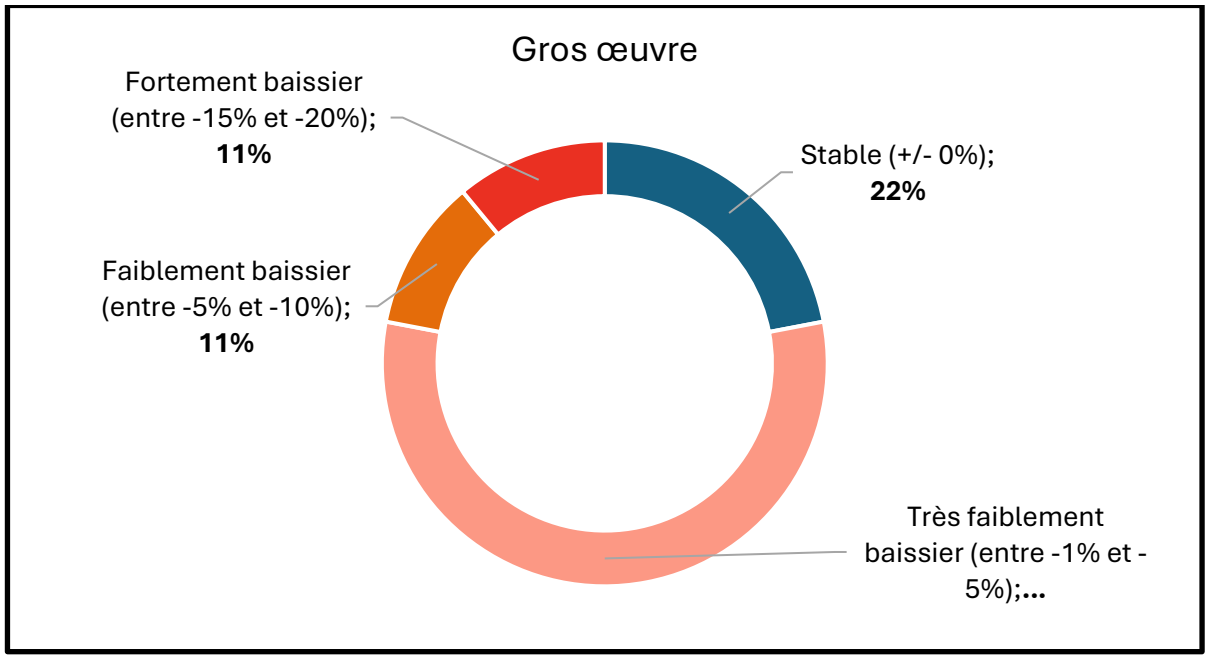
Évolution des chiffres d'affaires

- Pour un tiers des répondants, le chiffre d'affaires est resté stable.
- **Pour le reste des répondants, les évolutions du chiffre d'affaires sont en baisse avec des amplitudes diverses** (29 % entre -1 et 5 %, 24 % entre -5 et -10 %, et 14 % entre -15 % et -20 %).

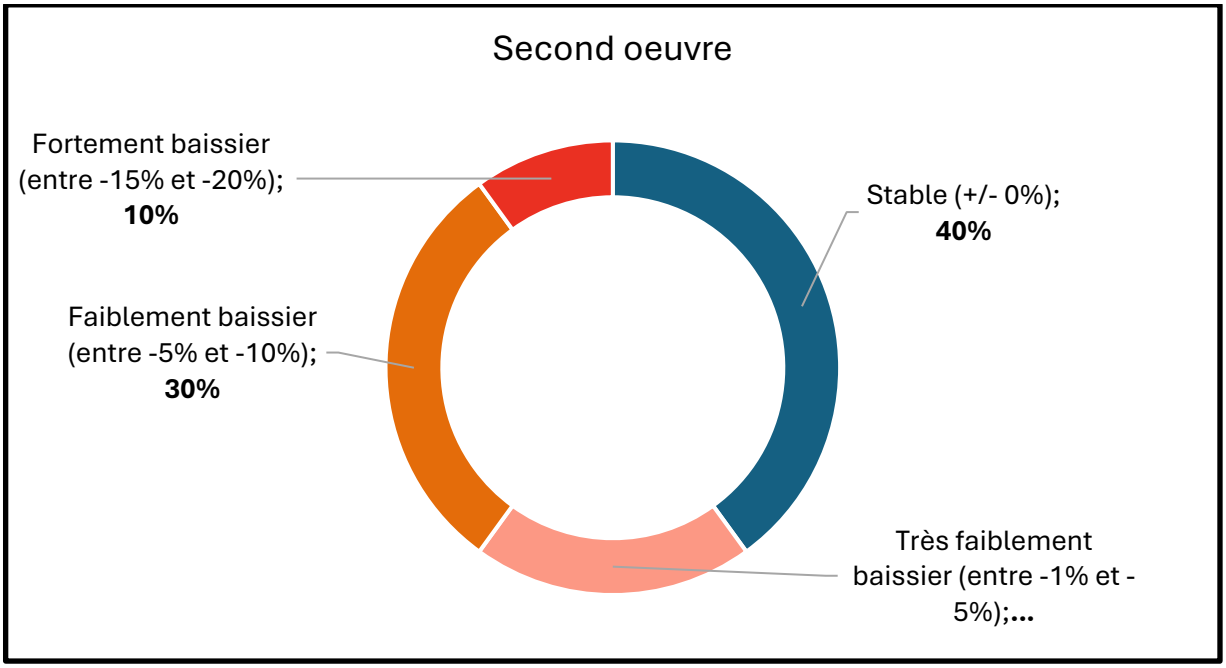


Les baisses d'activités concernent tous les secteurs d'activité :

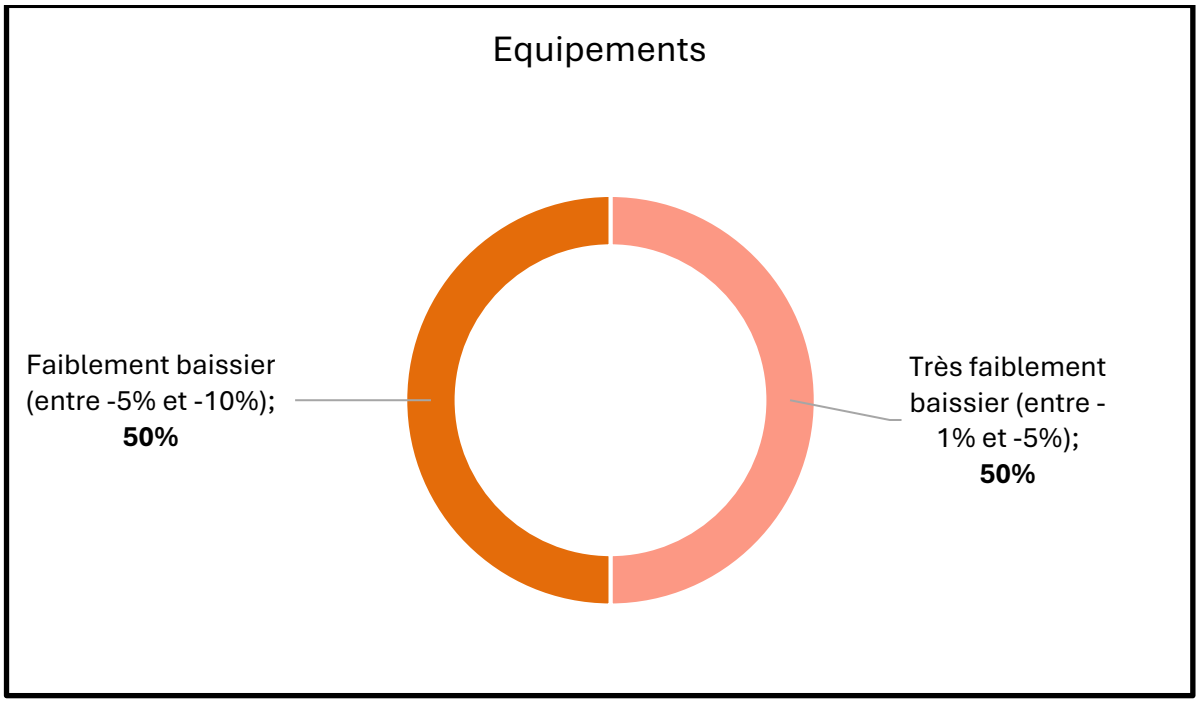
Pour le gros œuvre, les baisses se répartissent sur l'ensemble des échelles de baisses de CA : à noter qu'un peu moins d'un quart des répondants du gros œuvre connaît un repli significatif de CA (entre -15 % et -20 %).



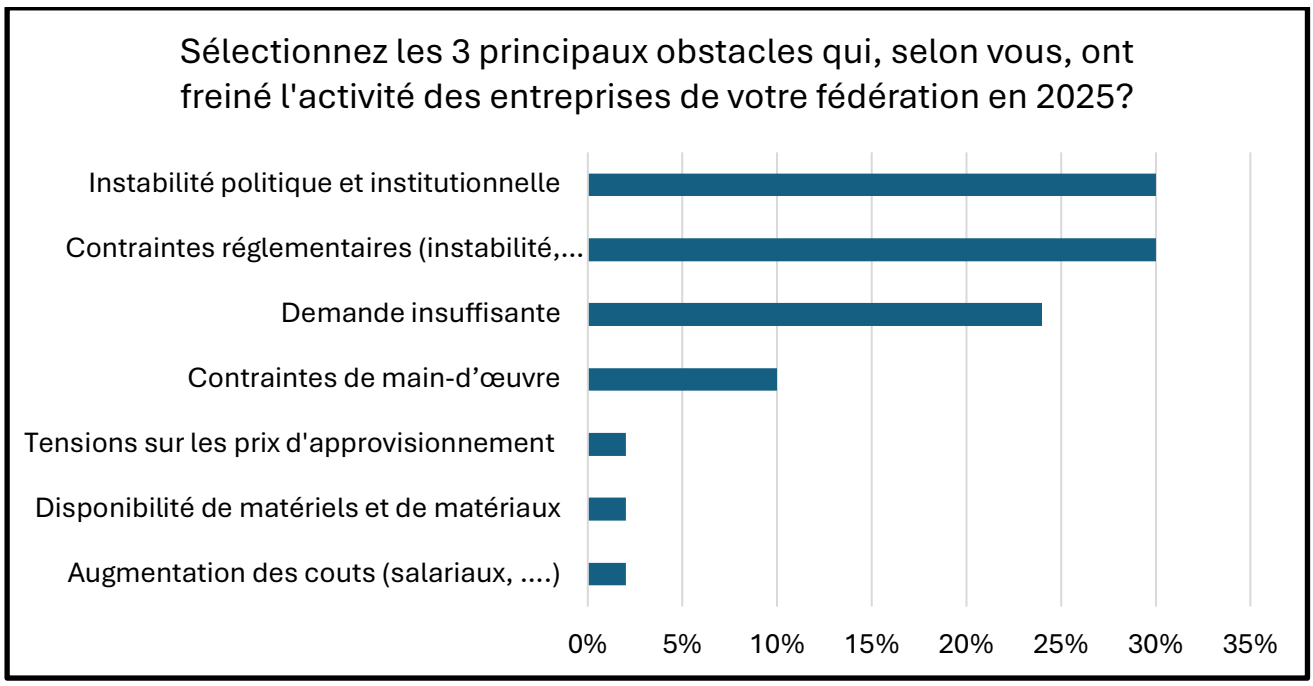
Pour le second œuvre, 40 % des répondants connaissent une stagnation de CA, le reste connaît des baisses variables. A noter que 10 % des répondants ont une baisse de CA supérieure à 15 %



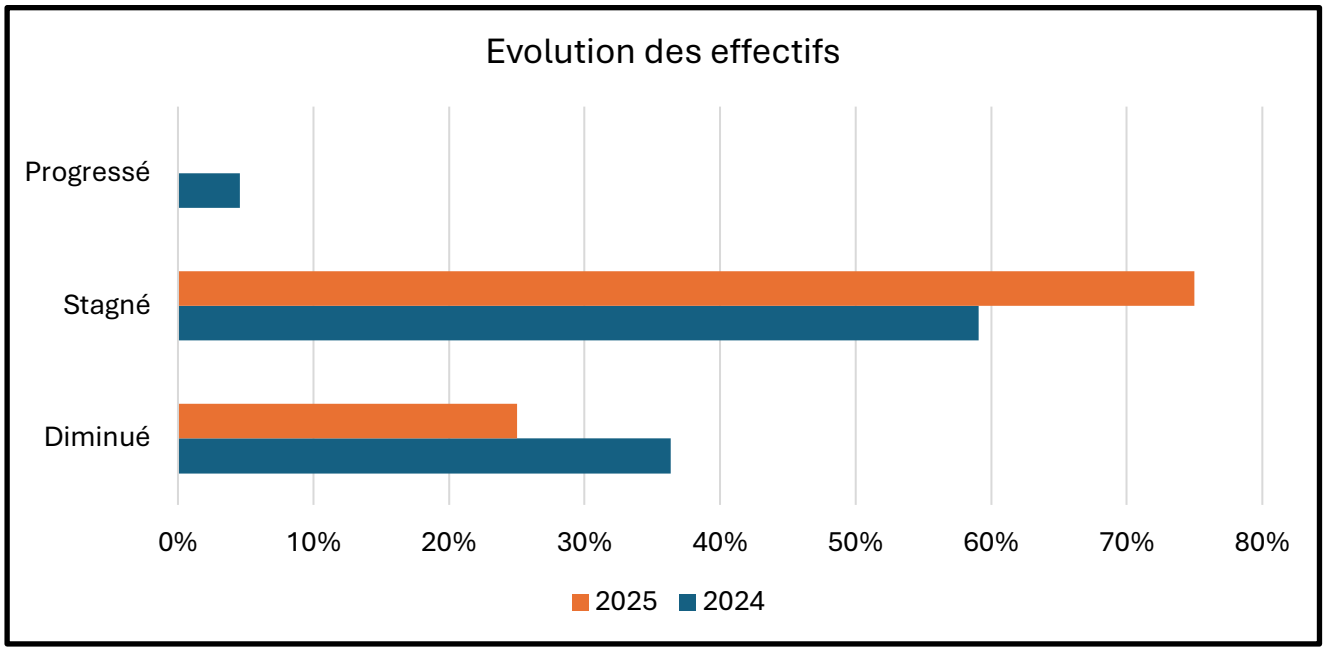
Pour les équipementiers, les baisses se répartissent pour moitié dans les deux fourchettes
-1 % à – 5 % et -5 % à -10 %.



Cette baisse générale d'activité en 2025 est imputée principalement à l'instabilité politique et institutionnelle et aux contraintes réglementaires (pour 60 % de l'ensemble des répondants).

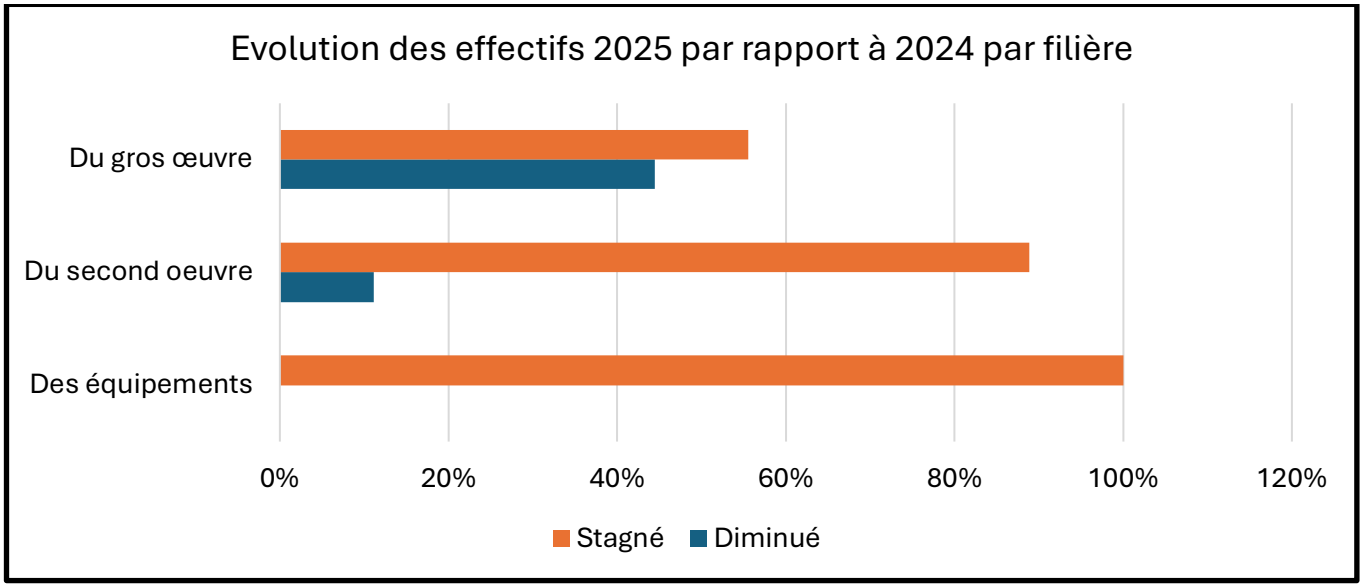


En termes d'effectifs, malgré la baisse d'activité, plus de 70 % des industriels ont, *a minima*, maintenu le nombre de collaborateurs ; le reste a réduit ses effectifs. On ne constate aucune évolution positive des effectifs en 2025.



Résultats par filière

- Malgré la baisse d'activité, le second œuvre a très majoritairement maintenu ses effectifs (plus de 80 %).
- Le gros œuvre a maintenu ses effectifs (près de 60 % des répondants) ; le restant a constaté une diminution des effectifs
- Les équipementiers ont maintenu leurs effectifs.



PERSPECTIVES 2026

Dans sa note de conjoncture de décembre 2025[5], la Banque de France considère que la croissance se raffermirait un peu à 1,0 % en 2026 et 2027, et à 1,1 % en 2028, soutenue par le redressement de la consommation des ménages et de l'investissement privé.

Le contexte politique national – et donc budgétaire – est très incertain. De ce fait, les aléas sont orientés à la baisse sur la croissance française, avec le risque de comportements plus attentistes des consommateurs et des investisseurs.

L'inflation remonterait pour atteindre 1,3 % en 2026 et 2027, puis 1,8 % en 2028. L'investissement des entreprises se redresserait en moyenne annuelle, après avoir été également pénalisé par l'incertitude en 2025. Au regard des mesures contenues dans le PLFSS voté le 9 décembre 2025, le pouvoir d'achat devrait augmenter probablement davantage en 2026. Cela se traduirait non pas par un surcroît de consommation mais par une moindre diminution du taux d'épargne.

La consommation des ménages, après une évolution relativement atone en 2025 sous l'effet notamment d'une forte épargne liée à l'incertitude, serait soutenue en 2026 par les gains de pouvoir d'achat du salaire moyen par tête puis par la reprise de l'emploi à partir de 2027, sous l'hypothèse d'un repli de l'incertitude politique et budgétaire.

Dans ce contexte incertain, le taux de chômage progresserait légèrement en 2026, puis amorcerait un repli à 7,6 % en 2027 et à 7,4 % en 2028.

Pour le secteur du bâtiment : un rebond attendu

- ### Activité Construction logement

Selon la FFB, **la croissance des mises en chantier de logements** se trouverait quasiment divisée par deux, passant de +8,4 % en 2025 à +4,4 % en 2026. L'individuel accélérerait encore nettement, +14,9 %, porté par des autorisations toujours dynamiques. Mais à l'inverse, le collectif marquerait le pas à -2,0 %, alors que ses permis baissent.

Au global, les ouvertures de chantier s'établiraient à seulement 296 000 unités en 2026, un niveau encore inférieur de plus de 60 000 logements à la moyenne de longue période.

Après la rapide progression de 16,2 % relevée en 2025, **les autorisations de logements neufs stagneraient en 2026** (+0,6 %), à 384 000 unités.

Le segment de l'individuel poursuivrait sa croissance à un rythme proche de celui de 2025 (+14,0 %), consécutivement à la hausse de 35 % des ventes des constructeurs de maisons individuelles observée en 2025, qui se tasserait en 2026.

Quant au collectif, il se retournerait en chutant de 7,2 %, dans le sillage du recul des ventes des promoteurs de 2025 (-5,0 %). Par ailleurs, ces dernières resteraient pénalisées en 2026 par l'absence d'un statut du bailleur privé suffisamment incitatif pour relancer l'investissement locatif privé en berne (10 000 ventes réalisées en 2025, contre 65 000 en moyenne annuelle aux plus belles heures du Pinel).

[5] Note Banque de France, Projections macro-économiques, 19 décembre 2025

Compte tenu des habituels délais de transformation des mises en chantier en production, **l'activité bâtiment liée au logement neuf se redresserait de 9,5 % en 2026, après -8,8 % en 2025**. L'individuel progresserait le plus, à +11,2 %, suivi du collectif, à +7,5 %.

Le gouvernement a annoncé ce 23 janvier 2026 la mise en place d'un plan de relance de la construction de logements visant la construction de 400 000 logements par an (soit 2 millions au total) jusqu'en 2030, dont 50 000 logements locatifs privés et 125 000 logements dans le parc social dès 2026.

Pour supporter cette relance, le gouvernement a annoncé une augmentation significative des moyens dédiés au logement social et la création d'un dispositif fiscal incitatif à l'investissement locatif. Il prévoit enfin de déployer une série de mesures destinées entre autres à simplifier le droit de la construction et de l'urbanisme, donner aux élus locaux un rôle accru en matière de logement ; accélérer la transformation du tertiaire en résidentiel, faciliter les travaux de rénovations énergétiques.

Ces mesures ne peuvent que jouer en faveur d'une construction accrue de logements mais leur impact sur 2026 et les années suivantes reste difficile à estimer.

- **Activité Construction non-résidentielle neuve**

En 2026, les surfaces autorisées de bâtiments non résidentiels connaîtraient une quasi-stabilité (-0,2 %).

Les surfaces commencées de bâtiments non résidentiels se stabiliseraient quasiment en 2026 (-0,7 %), dont le niveau s'établirait à 20,6 millions de m², soit plus de 10 millions de m² en-dessous de la moyenne relevée depuis 1986.

Compte tenu des délais habituels de production, l'activité du non résidentiel neuf se stabiliserait, à +0,5 % en volume en 2026. La plupart des segments enregistrerait des hausses, hormis les bâtiments industriels et assimilés (-1,0 %), mais surtout les bureaux, toujours très déprimés (-10,9 %).

- **Amélioration – entretien**

Le volume d'activité en amélioration-entretien serait de nouveau en retrait de -0,5 % en 2026.

- **Emploi**

Les pertes d'emplois dans le bâtiment sont estimées à 10 000 postes (salariés et intérimaires en équivalent - emplois à temps plein) en 2026.

Dans ce contexte, en 2026, la FFB considère que l'activité bâtiment devrait connaître une reprise modeste de l'ordre de 1,8 %, hors effet prix.

Pour le secteur des travaux publics : baisse d'activité en 2026

Dans le prolongement de l'année 2025, les perspectives d'activité pour 2026 de la FNTP restent orientées à la baisse, sous l'effet conjugué des élections municipales et d'un contexte budgétaire et politique tendu, laissant prévoir une contraction plus marquée que lors des précédents cycles. L'instabilité politique actuelle pourrait engendrer des blocages et affecter la confiance des acteurs économiques.

Dans ce contexte, selon la FNTP, l'activité des travaux publics en 2026 est estimée à -0,8 % % en valeur, soit une baisse de -2,6 % ramenée en volume.

L'investissement public apparaît aujourd'hui comme une des principales victimes du flou budgétaire et politique, avec des arbitrages incertains qui freinent la mise en œuvre des programmes, le financement et le lancement de nombreux projets. Le risque est que ces tensions budgétaires et politiques continuent de peser au-delà de 2026, pénalisant sur le long terme l'investissement et par conséquent la croissance potentielle. Cette évolution cache des disparités selon les types de maîtres d'ouvrage.

- ### Collectivités locales

En 2026, les investissements des collectivités locales devraient reculer d'environ 6 % en valeur, dans un contexte d'incertitude budgétaire. Le bloc communal serait le plus touché (-7 %), les échéances électorales et les contraintes du futur Projet de Loi de Finances pesant sur les décisions d'investissement.

Les départements, bien que soutenus par un rebond des droits de mutation (+20 % sur les 8 premiers mois de l'année comparé à ceux de 2024), ne devraient pas relancer leurs investissements en 2026. Privés de la dynamique de TVA et confrontés à la hausse des dépenses sociales, leurs budgets resteraient sous pression, entraînant une contraction de leurs investissements estimée à -3 %.

Au total, le cycle électoral municipal à venir, amplifié par les contraintes nationales, pourrait rendre le repli de l'investissement local plus marqué qu'à l'accoutumée.

La FNTP estime le recul de l'investissement local autour de 6 % pour 2026.

- ### État – AFIT-F

Un consensus se dégage sur le besoin d'investissement dans les infrastructures structurantes — réseaux routier national, ferroviaire, fluvial et fret — à hauteur d'environ 3 milliards d'euros supplémentaires par an sur la période 2026-2031. Pour autant, ces orientations demeurent suspendues aux incertitudes politiques et budgétaires. Dans ce cadre, l'AFIT-F devrait connaître en 2026 une "année blanche", sans revalorisation de ses crédits par rapport à 2025.

La FNTP retient une hypothèse de recul des crédits infrastructures de l'ordre de -8 % pour 2026.

- ### Grands opérateurs

La situation des grands opérateurs devrait être contrastée en 2026. Le point haut des investissements de la Société des Grands Projets est désormais dépassé : d'après la trajectoire annuelle d'investissement de la SGP, un recul assez prononcé est attendu en 2026 (-800 M€). Il ne sera pas compensé par la montée en charge des investissements de régénération annoncés par SNCF Réseau, qui devraient essentiellement intervenir à partir de 2027-2028.

Les concessionnaires autoroutiers devraient maintenir un niveau d'activité stable, porté par les opérations de remise à niveau du réseau à l'approche des fins de concession.

Les grands projets poursuivent leur cours, mais à un rythme inégal : la montée en charge du Canal Seine-Nord Europe demeure plus lente qu'anticipé, tandis que le creusement du Lyon–Turin se poursuit selon le calendrier prévu.

Les grands opérateurs de l'énergie annoncent une forte progression de leurs investissements. Le programme pluriannuel de RTE (renouvellement et renforcement du réseau, raccordement des moyens de production) accélère nettement en 2026 et devrait continuer de croître par la suite. Des hausses sensibles sont également prévues chez Enedis et chez les opérateurs gaziers (GRDF, Natran), portées par des projets de modernisation et de raccordement, notamment dans le biogaz.

Au total, pour l'ensemble des grands opérateurs transport et énergie, la hausse d'activité amorcée ces dernières années se poursuivrait, mais à un rythme plus modéré : 1 % attendu en 2026.

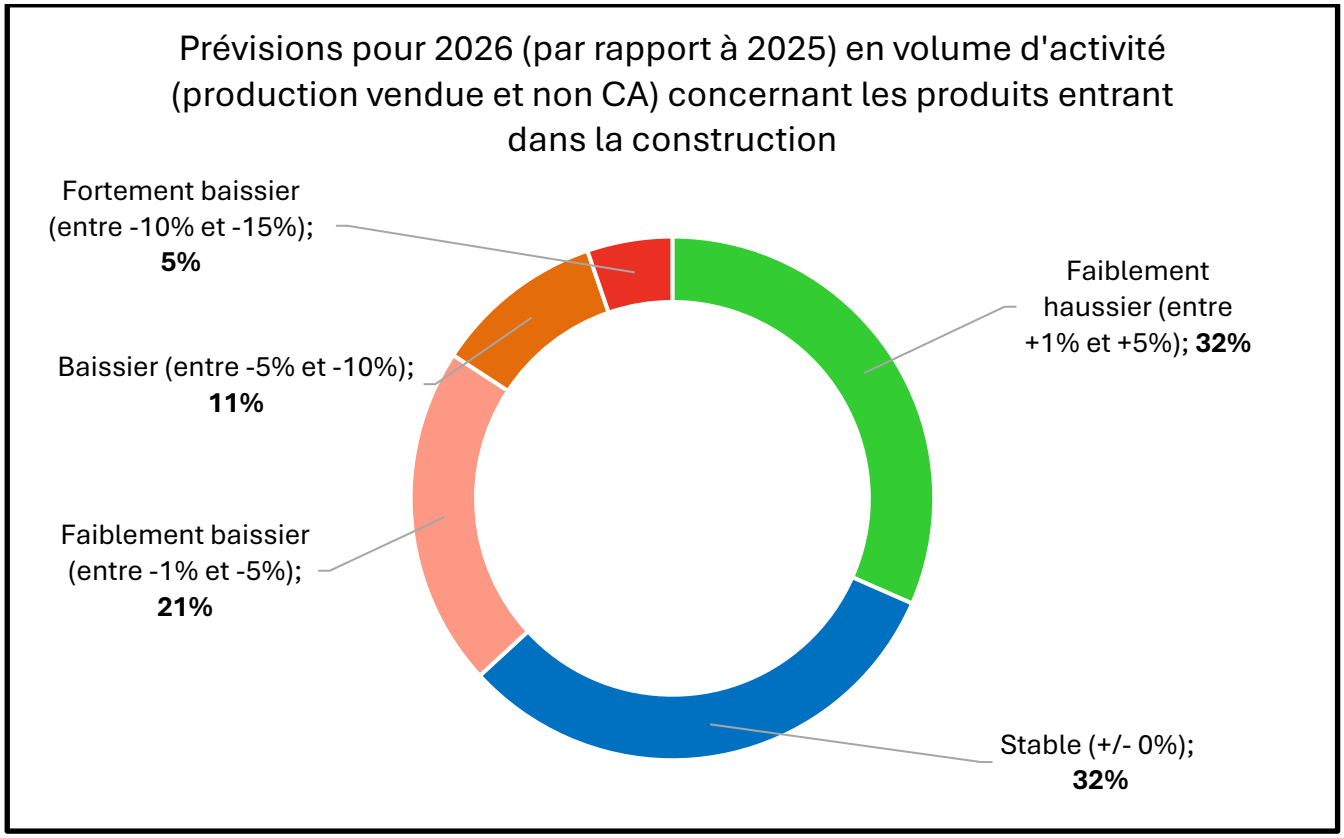
Pour le secteur privé, la reprise de l'activité en 2026 dépendra largement de l'évolution des taux d'intérêt au cours des prochains mois. Toutefois, les derniers indicateurs du logement neuf laissent entrevoir quelques signaux positifs. Le rebond du segment individuel est particulièrement perceptible et la tendance sur un an pour l'ensemble du logement neuf (individuel et collectif) est désormais positive.

Au total, la FNTP anticipe une légère reprise de 2,3 % de l'activité auprès de la clientèle privée pour 2026, marquant un premier redressement après plusieurs années de repli.

OPINION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ADHÉRENTES DE L'AIMCC POUR 2026

Situation contrastée pour l'année 2026 :

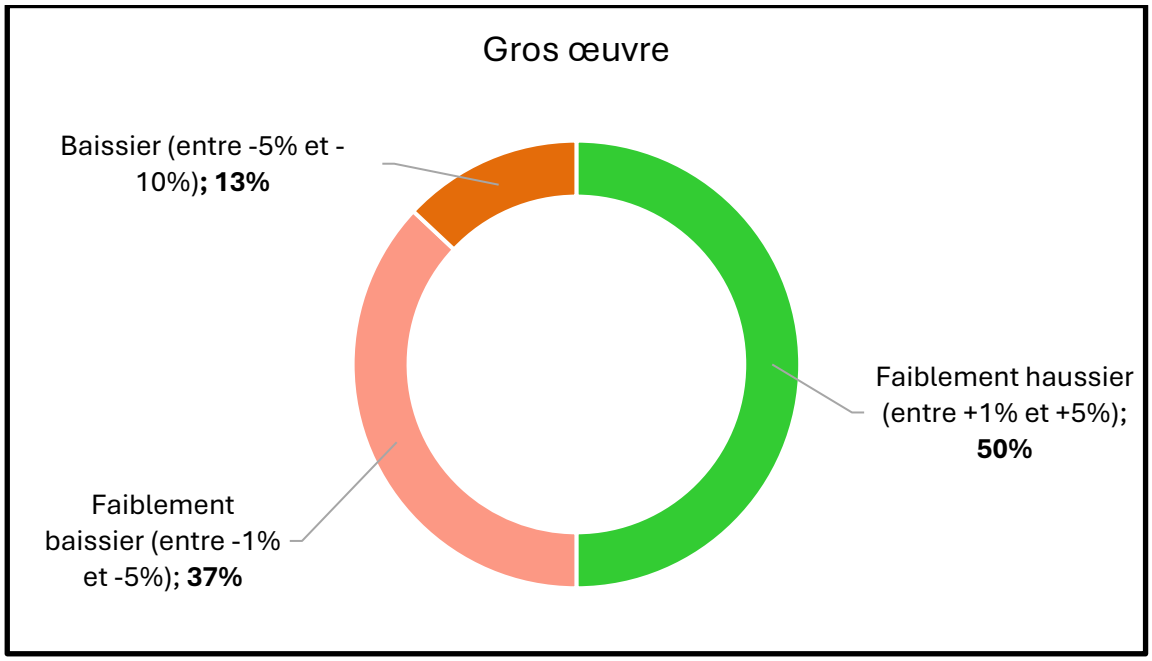
- **Un tiers des industriels s'attend à une reprise modérée de l'activité.**
- **La moitié des industriels s'attend à une faible baisse ou une stagnation de l'activité.**
- **Seuls 16 % envisagent une baisse entre -5 % et -15 %.**



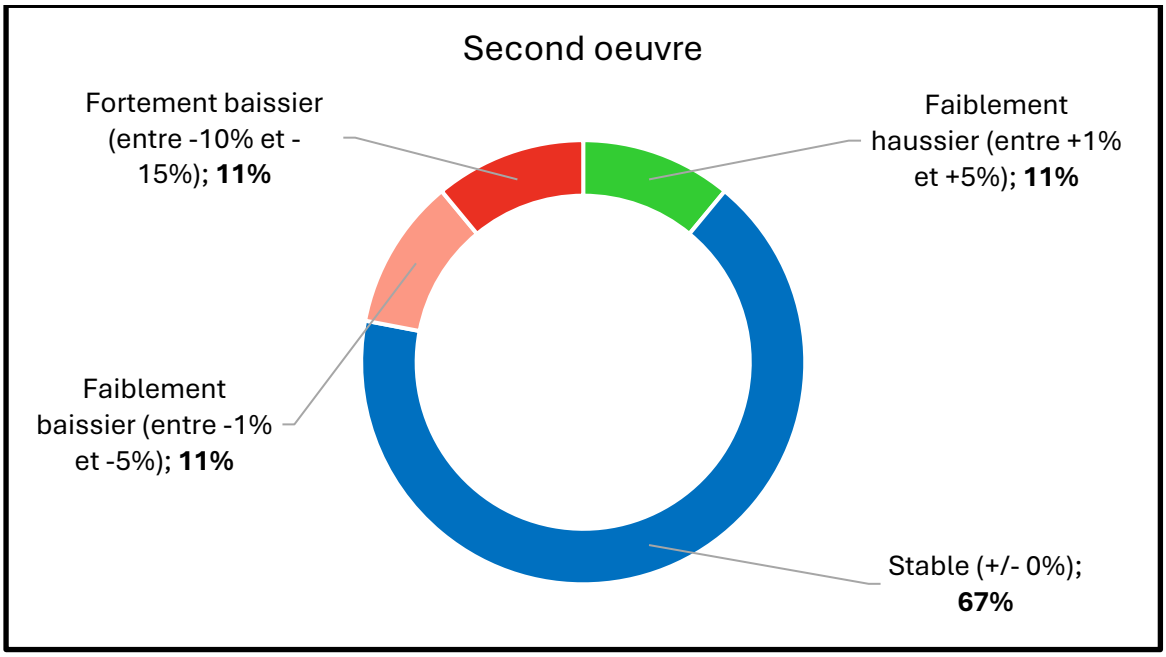
Résultats par filière

L'industrie anticipe une année contrastée et prudente pour l'activité en 2026.

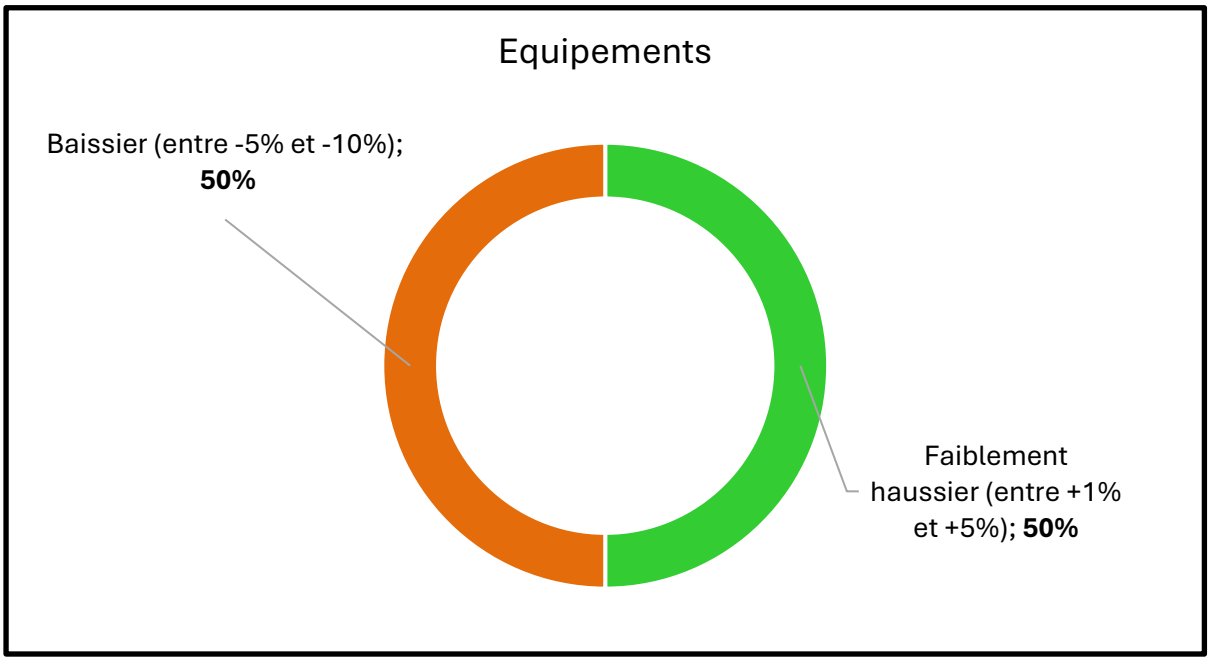
Pour le gros œuvre, plus de 40 % des répondants, l'année 2026 signe un retour à une évolution positive, aussi modeste soit-elle. Mais, pour la majorité des répondants, l'année restera négative en termes d'activité.



Pour le second œuvre, 60 % des répondants anticipe une stagnation de l'activité ; près de 10 % anticipent une légère hausse d'activité, le restant connaît des évolutions baissières de différentes amplitudes.

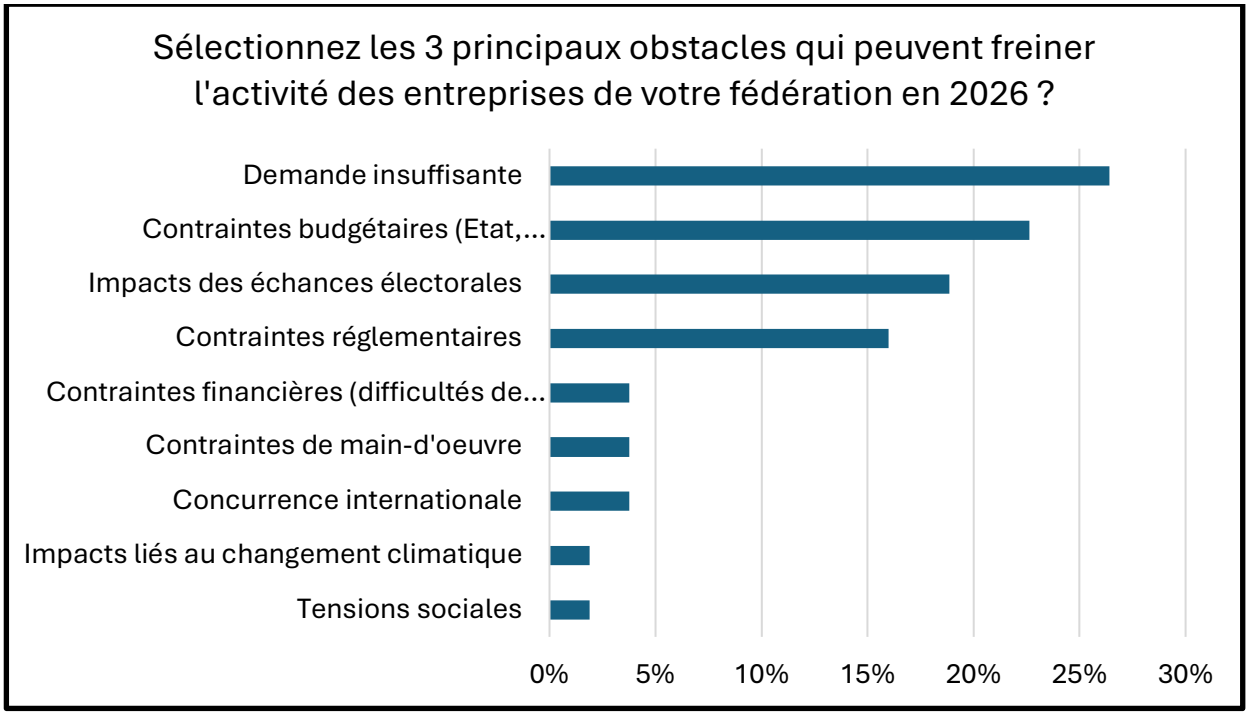


Pour les équipements, les répondants se partagent pour moitié avec une évolution d'activité faiblement haussière et l'autre moitié avec une baisse comprise entre -5 % et -10 %.



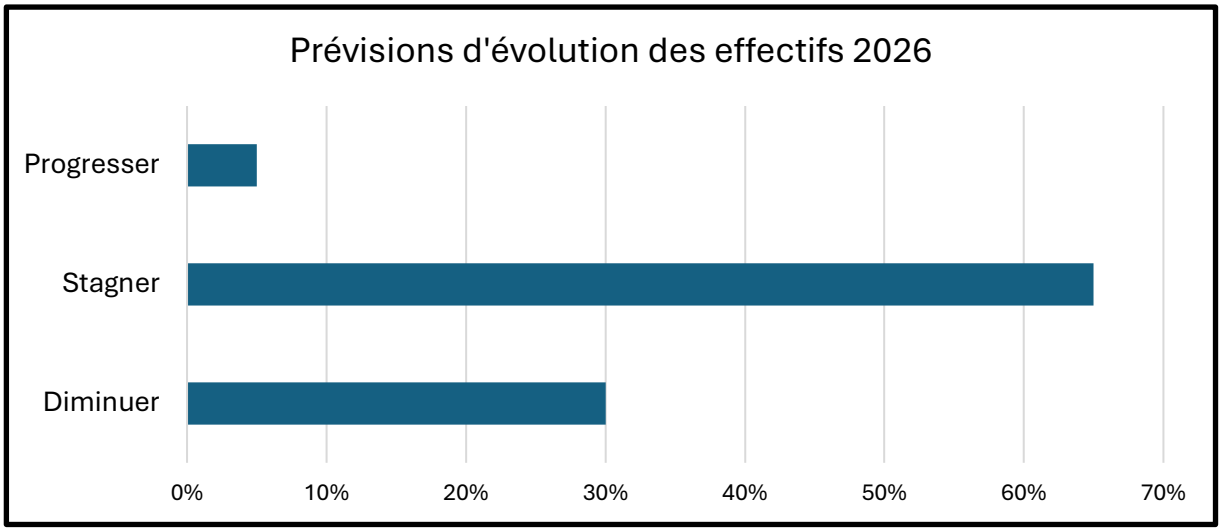
Les principaux freins à l'activité en 2026

La demande insuffisante reste le frein principal identifié pour 2026. Mais les contraintes budgétaires et l'impact des échéances électorales figurent en 2026 parmi les contraintes majeures.

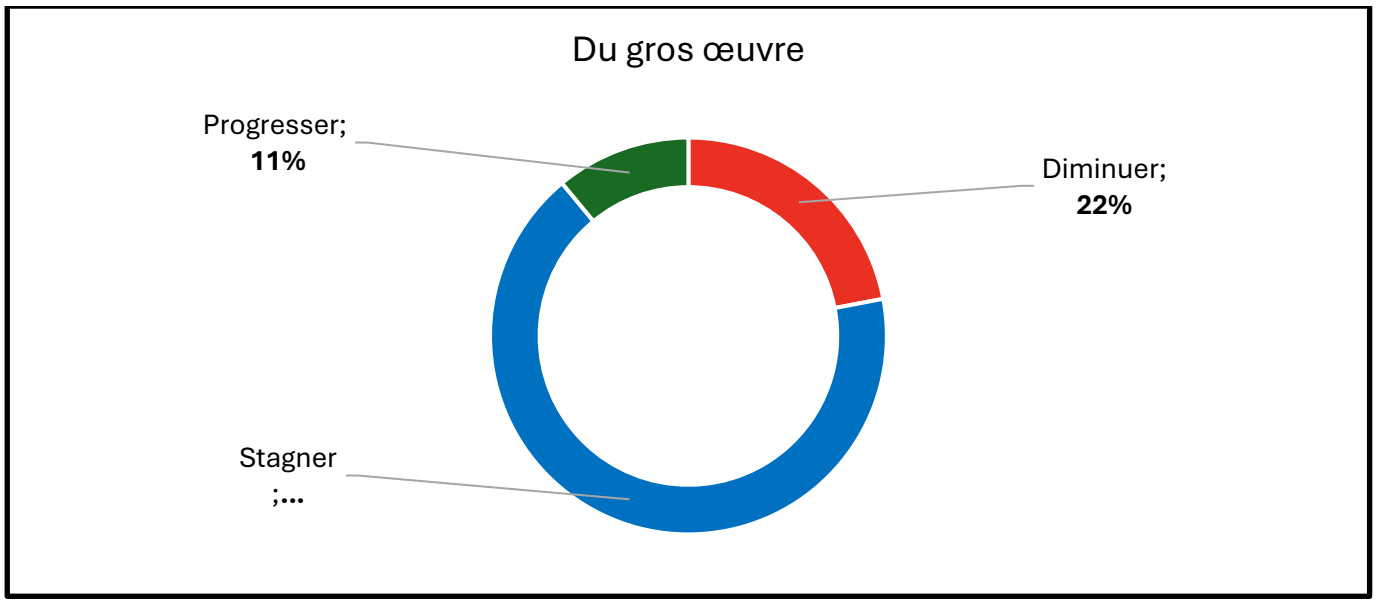


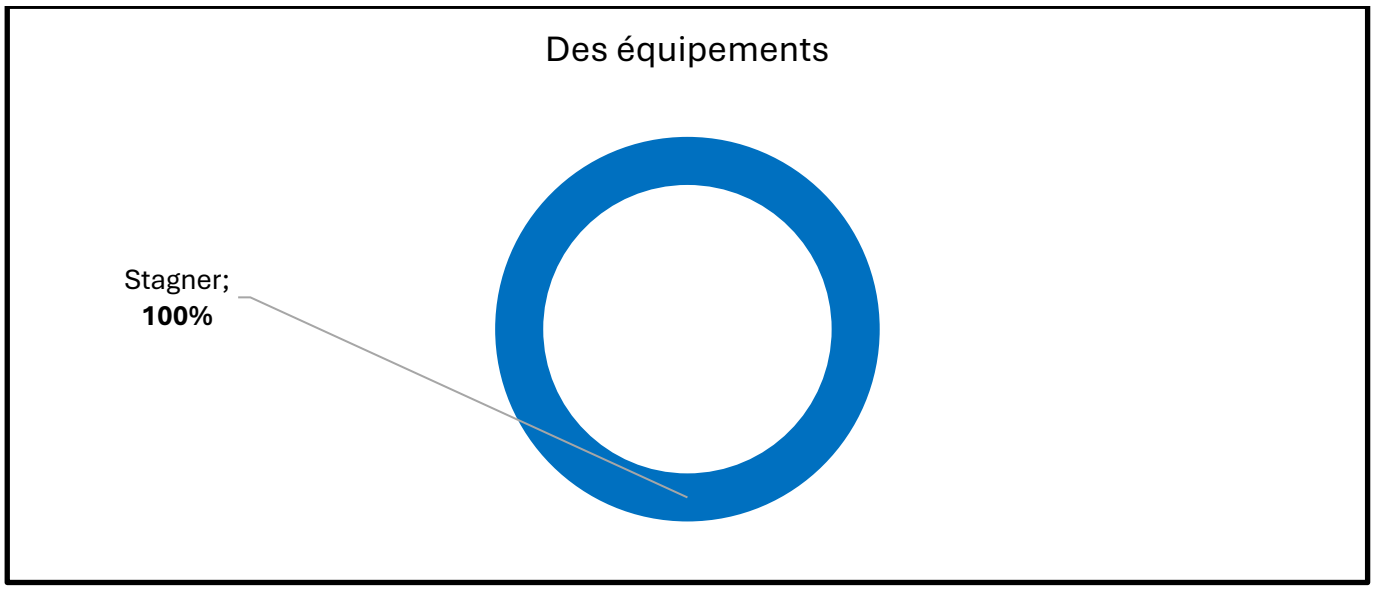
Les perspectives en termes de recrutement

Près des 2/3 des répondants envisagent le maintien du niveau de leurs effectifs tandis que 30 % des répondants envisagent une réduction et seulement 4 % une progression.



À noter que les trois secteurs d'activité anticipent une stagnation de leurs effectifs à des niveaux différents ; des baisses d'effectifs pourraient être constatées dans le gros œuvre et le second œuvre.

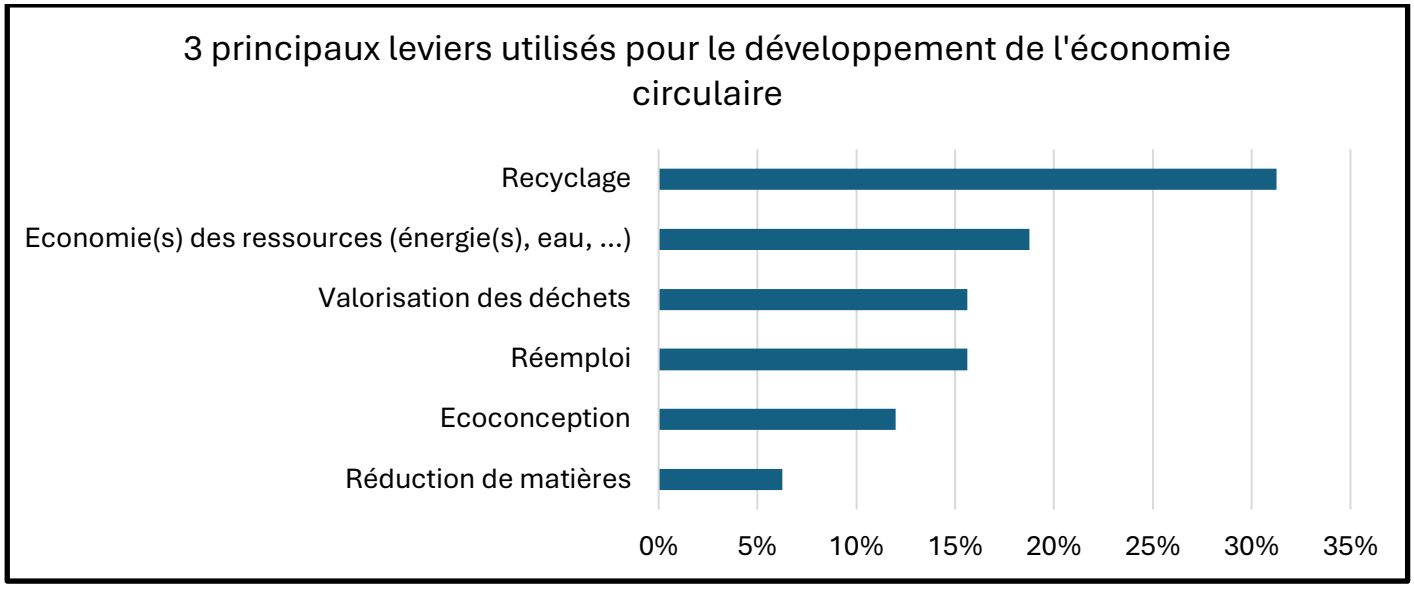




ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les leviers pour développer l'économie circulaire

Le recyclage, les économies de ressources sont les principaux leviers évoqués pour le développement de l'économie circulaire. Ils sont suivis par la valorisation des déchets et le réemploi.

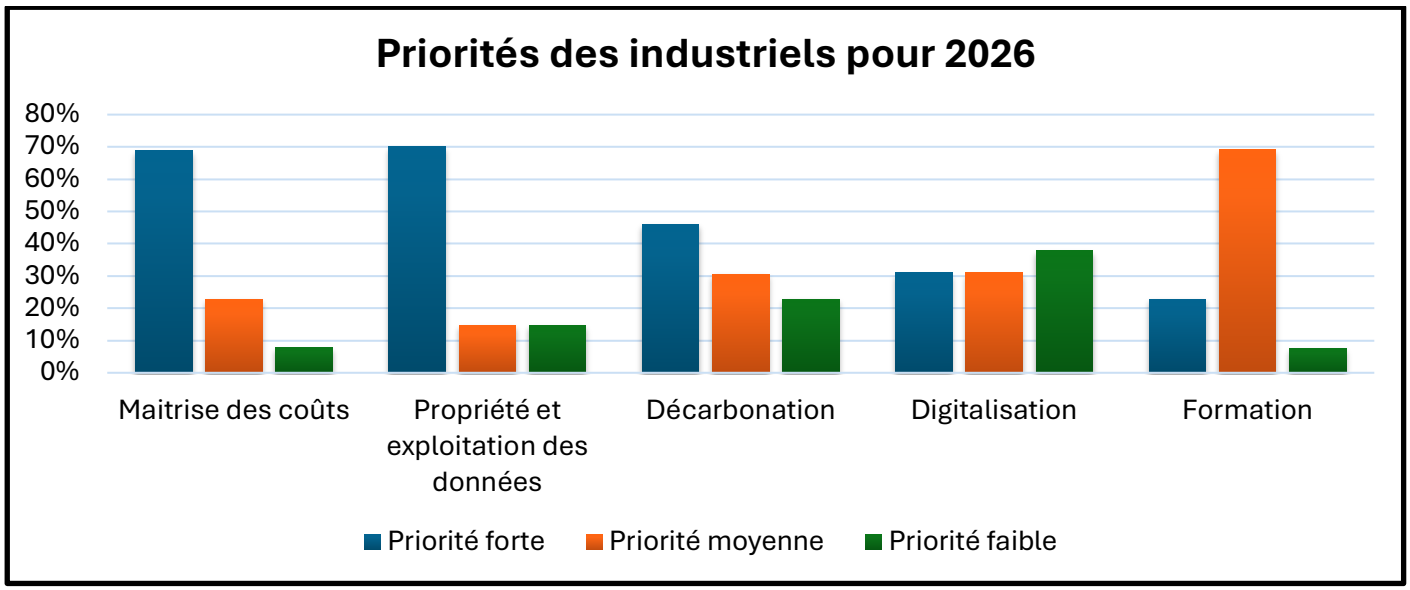


LES PRIORITÉS DES INDUSTRIELS POUR 2026

La propriété des données et la maîtrise des coûts constituent des priorités fortes pour les industriels. Elles sont suivies par la décarbonation, la transformation numérique et la formation du personnel.

Identification des priorités par ordre décroissant :

1. **La maîtrise des coûts**
2. **La propriété des données et leur exploitation**
3. **La décarbonation**
4. **La transformation numérique**
5. **La formation des collaborateurs**



LES PRIORITÉS DE L'AIMCC POUR 2026

Les industriels sont durement impactés par la baisse d'activité, et ce à un moment charnière ou ils sont confrontés à des enjeux de transition écologique (décarbonation, économie circulaire) qui nécessitent des transformations majeures pour leur activité.

Pour autant l'AIMCC reste fortement engagée et mobilisée à la résolution des défis économiques et écologiques de la construction bâtiment et travaux publics, en réponse aux priorités des industriels et en collaboration avec les autres acteurs de la filière. Ces défis ne pourront toutefois être efficacement relevés qu'avec l'appui des pouvoirs publics et le retour à une stabilité politique permettant le retour de la confiance des acteurs et des actions volontaristes dans le domaine de la construction.

❖ LOGER

Le logement doit être une priorité nationale pour répondre aux besoins, en nombre et en qualité (résorption du mal logement, zones en tension…).

- Développer une vision partagée des besoins territoriaux de logements et mettre en œuvre un plan pluriannuel de logements, par des constructions neuves, des rénovations et reconversions d'immeubles de bureaux.

- S'assurer d'une maîtrise des coûts du foncier et de la construction neuve et réformer la fiscalité pour rendre l'investissement locatif plus attractif avec un statut du bailleur privé réellement incitatif dans le neuf comme dans l'ancien.

❖ RÉNOVER

La rénovation reste le moyen le plus efficace pour réduire les émissions du secteur du bâtiment, redonner du pouvoir d'achat aux citoyens et générer de l'activité non délocalisable dans les territoires.

- Élaborer un plan pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments cohérent avec les objectifs nationaux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, avec des dispositifs financiers d'incitations adaptés pour généraliser les rénovations performantes.

- Assurer la bonne isolation des bâtiments et la décarbonation de leurs systèmes de chauffage, et encourager les collectivités territoriales à abonder les aides de l'État.

❖ DÉCARBONER

L'AIMCC appelle au maintien d'un ambition forte sur la décarbonation de l'industrie pour l'atteinte des objectifs climatiques.

- Poursuivre le soutien aux investissements de décarbonation à coûts maîtrisés, en donnant de la visibilité aux industriels (programmation pluriannuelle des financements) et avec des mécanismes permettant de sécuriser les investissements (CCFD). Mettre à disposition de l'industrie une électricité et des énergies décarbonées à des prix compétitifs ainsi que des infrastructures et un cadre réglementaire appropriés pour la capture, le transport, le stockage et la réutilisation du CO_2.

- Utiliser le levier de la commande publique pour prescrire les produits bas carbone.

❖ DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le secteur des matériaux et des produits de construction, conscients de leur responsabilité en termes de prélèvements de ressources non renouvelables développe des solutions de recyclages, réemploi et éco-conception.

- **Contribuer à baisser les prélèvements en ressources non renouvelables**.

- **Refonder la REP PMCB** avec la mise en place d'un dispositif opérationnellement efficace pour collecter et traiter les déchets de produits de construction tout en garantissant la soutenabilité économique de la filière.

Ces défis ne pourront être relevés qu'avec la prise en compte des principes suivants :

❖ SOUVERAINETÉ

Les chaines de valeur des filières sont composées d'entreprises de tailles diverses, PME, ETI et grands groupes industriels, avec un attachement fort des sites à leurs régions d'implantation et elles constituent un écosystème d'acteurs qui échangent, innovent et contribuent à la création de valeur dans les territoires.

- Reconnaitre le rôle stratégique du secteur des matériaux de construction :

- Développer une véritable politique et des instruments de défense commerciale adaptée au secteur des produits de construction (surveillance du marché)

- Valoriser les produits de construction européens bas-carbone, avec des marchés pilotes.

- Reconnaitre la qualité et les garanties de performance et de sécurité qu'offrent les produits et matériaux de construction produits localement (région, France ou Europe).

❖ RÉALISME

L'AIMCC appelle à des textes efficaces et sans surcharge administrative pour les entreprises.

- Adopter des réglementations réalistes, issues de concertation avec les acteurs, cohérentes entre niveaux français et européens, sans surtransposition.

- Privilégier dans les textes réglementaires la performance des ouvrages en laissant les professionnels choisir les bonnes combinaisons de produits pour respecter les exigences.

❖ CO-CONSTRUCTION

L'écosystème de la construction est composé d'une multitude d'acteurs, de la production, la conception à la mise en œuvre et la maintenance en incluant les académiques.

- Intensifier la collaboration en incitant à des partenariats entre acteurs et à l'utilisation de technologies numériques pour plus de productivité et d'efficacité de l'acte de construire.

- S'assurer que les industriels conservent la responsabilité, l'entière propriété de l'ensemble de leurs données.

- Engager les évolutions de la base INIES et de la nouvelle base de données de produits de construction requise par le nouveau RPC.

❖ INNOVATION

Les industries pour la construction innovent pour répondre aux forts enjeux sociétaux, écologiques, économiques, … C'est dans ce cadre que le Comité Stratégique de Filière (CSF) a publié sa feuille de route R&D.

- Soutenir les projets d'innovation des industries pour la construction et les actions collectives de en les inscrivant dans les priorités de la politique nationale de soutien à la R&D.

❖ FORMATION

Les femmes et les hommes sont au cœur des transformations de notre secteur qui offre des opportunités de carrière.

- Promouvoir les métiers de l'industrie.

- Développer des formations adaptées aux nouveaux besoins de l'industrie, de la construction et de l'ingénierie, couvrant toutes les qualifications, du CAP au doctorat.